

République française COTE D'OR Commune de CRÉANCEY 21320 CRÉANCEY Téléphone: 03 80 90 89 28 Télécopie: 03 80 90 89 71 e-mail : mairie.creancey@orange.fr	<h1 style="margin: 0;">DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL</h1>	D2020-01
---	---	-----------------

SEANCE DU 23 JANVIER 2020

NOMBRE DE MEMBRES			Le 23 janvier 2020 à 20 heures 30, les membres du Conseil municipal de CRÉANCEY, convoqués conformément à la loi, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances, sous la présidence de Jocelyn CHAPOTOT, Maire Etaient présents: CHAPOTOT Jocelyn, GIRARD François, LUCOTTE Jean-Marc, CHOPIN René, QUIGNARD Jean-Pierre, BELOGEY Fabien , CORNESSE Jean-Pierre , DESBOIS Charline, GIRARDIN Carine , MANIÈRE DRZAZGA Eliane, MAURICE Roseline, MENETRIER Adrien, MORTIER Céline, PAUVERT Yohan , PAJOT Marc . Procuration : Absents : BELOGEY Fabien, CORNESSE Jean-Pierre, GIRARDIN Carine, PAUVERT Yohan, PAJOT Marc Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut valablement délibérer. Secrétaire: MORTIER Céline
Afférents au Conseil	En exercice	Qui ont pris part à la délibération	
15	15	10	

Date de la convocation
 13/01/2020
Date d'affichage
 24/01/2020

OBJET : DETR 2020 POTEAUX INCENDIE HAMEAU DE BAUME

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents,

- PRESENTE les devis présentés par la SAUR pour l'installation de 2 poteaux incendie situés dans le Hameau de Baume, rue de la Vandenesse et rue Saint-Léger ;
- SOLLICITE le concours de l'état dans le cadre de la DETR 2020, catégorie C – sécurité incendie ;
- DEFINIT le plan de financement suivant :

Aide concernée	Sollicitée ou déjà attribuée	Montant de la dépense éligible	Pourcentage	Montant de l'aide
DETR	Sollicitée	3 364.52 €	40 %	1 345.80 €
Autre (à préciser)			%	
TOTAL DES AIDES		3 364.52 €	40 %	1 345.80 €
Autofinancement		3 364.52 €	60 %	2 018.72 €

- PRECISE que les dépenses seront inscrites à la section investissement du budget de la commune,
- DONNE tous pouvoirs de signatures à Monsieur le Maire dans le cadre de ce dossier,
- Les devis seront signés après attribution de l'aide financière DETR.

Acte rendu exécutoire après transmission en
Sous-Préfecture de Beaune, et publication.



Le Maire,
Jocelyn CHAPOTOT